

Conseils généraux



- **Installer** l'ordinateur connecté à Internet dans une pièce commune
- **Imposer** des limites et des règles d'utilisation (*temps, horaire, activités, etc.*)
- **Installer** un logiciel de contrôle parental
- **Montrer** de l'intérêt pour les différentes activités appréciées des enfants (*blogs, tchats, jeux, etc.*)
- **Rendre** les enfants attentifs au fait qu'Internet est un lieu public. La loi est applicable et toutes les informations publiées sont accessibles à n'importe qui
- **Sensibiliser** les enfants aux risques liés à la diffusion d'informations personnelles, à la publication de photos et à l'utilisation de la webcam
- **Insister** sur les dangers d'un rendez-vous avec des inconnus rencontrés sur Internet
- **Engager** le dialogue avec les enfants et les encourager à parler de leurs mauvaises expériences (*contenus choquants, propos déplacés, mauvaises rencontres*)
- **Aider** les enfants à développer leur esprit critique face à Internet
- **Instaurer** une relation de confiance et encourager les enfants à avoir une utilisation responsable et éthique d'Internet

Charte



Ceci est un exemple de charte pour l'utilisation d'Internet, entre un jeune internaute et ses parents, à adapter en fonction de l'âge.

Date :

Nous, en tant que **parents, nous nous engageons à :**

- Veiller à ta sécurité tout en respectant ton intimité
- Toujours être à l'écoute quand tu en as besoin
- Essayer de répondre au mieux à tes questions ou de nous renseigner si nous ne pouvons pas y répondre
- _____
- _____
- _____

Signature :

Moi, (prénom) _____, en tant que **jeune internaute, je m'engage à aller sur Internet :**

Seulement si ☐ vous êtes à la maison ☐ vous m'avez donné la permission ☐ mes devoirs sont finis
☐ j'ai obtenu de bons résultats scolaires ☐ le temps est pluvieux ☐ _____

De _____ à _____ heures (la semaine)

De _____ à _____ heures (jours de congé et week-end)

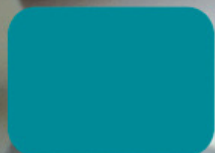


- Surfer uniquement sur les sites que vous m'avez **autorisé à consulter**
- Ne pas divulguer **d'informations personnelles** (prénom, nom, âge, adresse, numéro de téléphone, mot de passe, adresse email, nom de l'école, activités parascolaires, photos, etc.)
- Utiliser un bon pseudo qui protège mon identité. **Mon pseudo :** _____
- Ne pas accepter de **rendez-vous** avec une personne rencontrée sur Internet sans vous avertir
- Utiliser la **webcam** seulement avec : les parents, les cousins, les amis, _____
- Venir vous parler si je suis confronté-e à quelque chose qui me **dérange** (images choquantes, mauvaises rencontres, propos déplacés, etc.)
- Demander **votre avis** avant de m'inscrire sur un tchat, jeu, concours, etc.
- Respecter **la loi** et les autres internautes (ne pas insulter, ne pas utiliser le mot de passe de quelqu'un d'autre, etc.)
- _____



Signature :

Recherche d'informations



les ⊖

- Croire tout ce qui se trouve sur Internet
- Etre exposé à des contenus inappropriés ou illégaux (*pornographie, violence, racisme, incitation au suicide, à l'anorexie, etc.*)

les ⊕

- Accéder rapidement à une immense variété de données
- Partager ses connaissances

PRECAUTION

Installer un logiciel de contrôle parental

Conseils

- Vérifier les informations trouvées sur Internet et garder un esprit critique
- Encourager les jeunes internautes à exprimer leur ressenti face à des images choquantes
- Dénoncer les contenus illégaux à la police d'Internet : www.cybercrime.ch



les -

- Dévoiler sa vie privée dans un espace public
- Se faire détourner ses photos ou ses données personnelles (*utilisation abusive*)
- Recevoir des commentaires déplaisants (*moqueries, insultes, etc.*)

les +

- Communiquer, s'exprimer et partager ses intérêts
- Se créer un réseau social

Conseils

- Ne donner aucune information personnelle ni sur soi, ni sur autrui
- Demander l'accord à autrui pour toute publication de photo ou de données personnelles
- Ne pas considérer un blog comme un « journal intime »
- Respecter la loi : ne pas publier d'insultes, ni de contenus illégaux (*pornographie, violence, racisme, etc.*)
- Lire les conditions d'utilisation

Achats



les

- Payer des frais de livraison parfois très élevés
- Se faire pirater son numéro de carte de crédit
- Acheter de la marchandise endommagée ou de mauvaise qualité
- Ne pas recevoir les produits commandés

les

- Acheter sans se déplacer
- Accéder à une grande diversité de produits
- Faire de bonnes affaires

Conseils

- Prendre connaissance des conditions d'utilisation définies par les sites d'achats
- Acheter sur des sites sécurisés 
- Comparer les prix sur différents sites

Jeux



les -

- En faire un usage abusif, une utilisation systématique et excessive
- Rompre ses liens familiaux et sociaux
- Négliger l'école ou la vie professionnelle

les +

- S'amuser
- Jouer avec des personnes du monde entier
- Faire partie d'une communauté
- Développer sa pensée stratégique

Conseils

- Limiter le temps devant l'écran
- Modérer l'utilisation de jeux stressants et violents
- Encourager la pratique d'activités physiques
- Veiller au maintien des relations sociales

Quelques signes qui traduisent l'usage abusif :

- Troubles du sommeil
- Pensées obsessionnelles
- Perte de concentration
- Chute des résultats scolaires
- Maux de tête
- Désordre alimentaire
- Augmentation de l'agressivité



Malgré le sentiment d'anonymat et d'impunité que l'on peut ressentir sur Internet, il ne s'agit pas d'une zone de non-droit. Considéré comme un espace public, les règles et les lois y sont donc en vigueur comme partout ailleurs. Il est donc nécessaire de rappeler les limites légales, car certaines infractions peuvent être commises dans cet espace virtuel.

Lois fédérales spécifiques

Violation du droit d'auteur (art. 67 LDA)

Il est interdit notamment de diffuser, de modifier et de mettre à disposition une œuvre.

Ex : Télécharger de la musique, des films etc. par des réseaux P2P ou mettre à disposition sur son blog des morceaux de musique.

Omission de la source (art. 68 LDA)

Obligation de mentionner la source utilisée et l'auteur d'une œuvre.

Ex : S'approprier le texte de quelqu'un trouvé sur Internet sans en mentionner l'auteur (plagiat).

Usurpation d'identité (Loi sur la protection des données)

Il est interdit de détourner les données personnelles de quelqu'un, et qui plus est, de les utiliser pour commettre des infractions.

Ex : S'emparer de la session MSN de quelqu'un, se faire passer pour lui et insulter ses amis.



Code Civil Suisse :

Atteinte illicite à la personnalité (art. 28)

Droit au respect de la sphère privée, droit à sa propre image et sur sa voix.

Ex : Il faut demander le consentement de la personne pour publier sa photo sur un blog.

Code Pénal Suisse :

Les atteintes à l'honneur :

Diffamation (art. 173)

Calomnie (art. 174)

Injure (art. 177)

Il est interdit de salir l'image ou la réputation de quelqu'un, de répandre des propos mensongers ou injurieux.

Ex : Insultes sur les tchats, les blogs, etc.

Discrimination

(art. 261bis)

Il est interdit notamment d'inciter à la haine ou à la discrimination envers une ou plusieurs personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse.

Ex : Un blog contenant des propos racistes.

Représentation de la violence

(art. 135)



Il est interdit notamment de posséder, de fabriquer, de rendre accessible et de mettre en circulation (également par voie électronique) tout contenu illustrant des actes de cruauté envers les êtres humains ou les animaux.

Ex : Sites illustrant des victimes de torture de guerre.

Pornographie douce

(art. 197)



Il est interdit notamment de montrer et de rendre accessible (également par voie électronique) des représentations pornographiques à une personne de moins de 16 ans.

Ex : Un adulte qui montre de la pornographie à un mineur.

Deux mineurs qui s'échangent des images pornographiques par courrier électronique ou téléphone portable.

Pornographie dure

(art. 197 ch.3bis)



Il est interdit notamment de produire, de rendre accessible, de posséder et de mettre en circulation (également par voie électronique) des représentations ayant comme contenu des actes d'ordre sexuel avec des enfants, des animaux, des excréments humains ou comprenant des actes de violence.

Dénonciation des images et des sites illégaux:

www.cybercrime.ch

Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues

(art. 179quater)

Il est interdit notamment de filmer et de prendre en photo une personne à son insu, ainsi que de les rendre accessibles à un tiers.

Ex : Prendre en photo une personne sans son accord et la publier sur son blog.



Webcam / Micro



les -

- Visionner, sans le vouloir, des images/scènes choquantes (ex : *exhibitionnisme*)
- Etre victime d'un enregistrement, d'une modification ou d'une rediffusion de son image, sans son consentement

les +

- Discuter sans utiliser le clavier
- Communiquer et se voir en même temps

Conseils

- Utiliser le micro et la webcam seulement avec des internautes que l'on connaît personnellement

ATTENTION

N'importe qui peut modifier sa voix ou son image et se faire passer pour quelqu'un d'autre. Ce que l'on nous montre n'est pas forcément la réalité !

Emails



les -

- Etre envahi par de la publicité (*courrier indésirable, spams*)
- Laisser entrer des virus dans son ordinateur
- Recevoir des emails en chaîne

les +

- Envoyer des emails rapidement et à toute heure
- Transmettre des pièces jointes (*images, documents, vidéos, etc.*)

Conseils

- Activer la fonction « courrier indésirable » ou « anti-spam »
- Supprimer immédiatement les messages d'expéditeurs inconnus, sans les ouvrir
- Installer un logiciel anti-virus
- Ne pas transférer les emails en chaîne (*surcharge du réseau, exploitation abusive des adresses*)

Téléphone portable



Aujourd'hui, le téléphone portable offre de nombreuses fonctionnalités : téléphoner, envoyer des messages textes et des images, écouter de la musique, jouer, photographier ... Mais il permet également de naviguer sur Internet. Il est donc important de veiller à ce que les règles établies pour l'utilisation d'Internet sur un ordinateur soient également respectées avec le téléphone portable.

les -

- Recevoir des appels indésirables ou des images inappropriées/illégales
- Se faire photographier ou filmer à son insu
- S'inscrire à un service multimédia dont les messages et les numéros sont surtaxés (téléchargement de jeux, de musique, d'images, etc.)

les +

- Etre joignable en tout temps
- Appeler en cas d'urgence
- Profiter des nombreuses fonctionnalités (sms, mms, appareil de photo, lecteur MP3, etc.)

Conseils

- Transmettre son numéro uniquement à des personnes proches
- Limiter l'accès à Internet et s'informer sur les coûts des services multimédia
- Bloquer les numéros surtaxés (ex. numéros commençant par 0900)
- Demander la permission avant de photographier ou de filmer quelqu'un
- Souscrire à un abonnement prépayé ou à un forfait bloqué

Téléchargement



les -

- Ne pas respecter les droits de diffusion et les droits d'auteur
- Télécharger des virus et des fichiers illicites ou inappropriés

les +

- Télécharger uniquement certaines chansons
- Disposer de la musique tout de suite
- Dépenser moins que pour acheter un CD



Conseils

- Télécharger sur des sites officiels
- S'assurer de la légalité du téléchargement en cas de gratuité

Tchat privé ex. MSN



PRECAUTION

Activer la fonction
du contrôle parental
si disponible

les -

Risques si l'on accepte des contacts inconnus :

- Ignorer la véritable identité de l'interlocuteur
- Rencontrer des personnes malintentionnées
- Accepter des rendez-vous risqués

les +

- Avoir le choix d'accepter ou de refuser un nouveau contact
- Dialoguer avec des personnes que l'on connaît (*amis, famille*)
- Discuter de manière instantanée

Conseils

- Vérifier l'identité des nouveaux contacts auprès des copains et de la famille
- Refuser les contacts inconnus
- Transmettre son adresse de messagerie uniquement à des personnes proches et ne pas la diffuser (*blogs, emails en chaîne, etc.*)
- Choisir un pseudo qui ne dévoile rien de sa vraie identité
- Ne pas donner d'informations personnelles ni sur soi, ni sur autrui
- Ne pas accepter de rendez-vous avec une personne rencontrée sur Internet, ou en parler à un adulte et y aller accompagné-e

Tchat public



les -

- Ignorer la véritable identité de l'interlocuteur
- Rencontrer des personnes malintentionnées
- Accepter des rendez-vous risqués
- Etre victime de propos déplacés ou de sollicitations sexuelles

les +

- Communiquer avec le monde entier
- Discuter de manière instantanée
- Faire de nouvelles rencontres avec des personnes de tout horizon

Conseils

- Choisir un pseudo qui ne dévoile rien de sa vraie identité
- Ne pas donner d'informations personnelles ni sur soi, ni sur autrui (*prénom, nom, âge, adresse, numéro de téléphone, mot de passe, adresse email, nom de l'école, activités parascolaires, photos, etc.*)
- Ne pas accepter de rendez-vous avec une personne rencontrée sur Internet, ou en parler à un adulte et y aller accompagné-e

Lexique



Adresse email

Adresse électronique qui comporte obligatoirement le symbole @ (« arobase ») entre le nom de l'utilisateur (ou pseudo) et le nom du fournisseur d'accès (ou nom de domaine). Elle permet notamment de se créer un compte sur une messagerie instantanée. **Ex :** *suisse@actioninnocence.org*

Avatar

Représentation graphique de l'internaute, par exemple, dans les jeux en ligne.

Blog

Site personnel interactif, dans lequel l'internaute peut publier des images, des photos, des textes, des vidéos, etc. Les visiteurs peuvent y laisser leurs commentaires.

Contrôle parental

Programme à disposition des parents qui permet de restreindre l'utilisation de certaines applications et de bloquer l'accès à certains sites (*contenus choquants*).

Email

Courrier envoyé électroniquement entre internautes, qui peut contenir des pièces jointes.

Internet

Réseau informatique mondial.

Jeux en réseau

Jeux en ligne qui nécessitent au minimum 2 joueurs connectés au même moment, au même jeu.

Moteur de recherche

Outil permettant de rechercher des informations (*sites, images, etc.*) sur Internet à partir de critères ou de mots-clés (*Google, Yahoo, etc.*).

Lexique



Nétiquette

Code de conduite sur Internet. Respect de la loi et des autres internautes.

P2P (Peer-to-Peer)

Mode de connexion entre plusieurs ordinateurs qui permet de partager des données (*fichiers, vidéos, musique, etc.*) sans l'intermédiaire d'un serveur.

Pièces jointes

Documents attachés au courrier électronique qui permettent d'envoyer des fichiers comme des photos, des vidéos, etc. Ils peuvent également contenir des virus.

Pseudo (ou pseudonyme)

Surnom que l'on se donne sur Internet pour protéger sa véritable identité.

Réseaux sociaux ou plates-formes de réseautage social

Sites communautaires où les utilisateurs se créent un profil dans lequel ils publient des informations personnelles qu'ils partagent avec les autres utilisateurs (*Facebook, Bebo, MySpace, LinkedIn, etc.*).

Spam

Courrier indésirable, non sollicité, à but commercial qui est envoyé à un grand nombre de personnes.

Surfer

Se déplacer et explorer Internet en passant de page Web en page Web.

Tchat (ou Messagerie instantanée)

Programme qui permet un dialogue en temps réel avec un ou plusieurs interlocuteurs. Il existe des tchats privés (*MSN, ICQ, AOL, etc.*) où l'on dialogue généralement avec des personnes connues (*amis, famille*), ainsi que des tchats publics où l'on discute avec des inconnus. Utilisation possible de la webcam et du micro.

Télécharger

Importer des données (*fichiers, vidéos, musique, etc.*) vers son ordinateur à partir d'Internet.

Virus informatique

Programme informatique qui perturbe plus ou moins gravement le fonctionnement de l'ordinateur.

Web

Appelé aussi « World Wide Web » (WWW) ou « Toile ». Le Web est une des applications d'Internet permettant de consulter des sites et des pages contenant des informations (*textes, images, etc.*).

Webcam

Caméra qui permet à deux internautes de se voir.

Wifi

Connexion sans câble à un réseau.